



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E83127

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/1987

Forme juridique : SAS

Capital : 53 372

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 1987 B 00023

Siret : 339 834 863 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4904877 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010848236804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010848236804

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : TCS

10 RUE CHARLES MESSIER
ZI DU CORMIER
49300 CHOLET

Téléphone : 02 41 65 03 16

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@tcs-sas.fr

Responsabilité légale :

COUTOLLEAU CHARLIE PRÉSIDENT / COUTOLLEAU LAURENT CO-GÉRANT /
COUTOLLEAU XAVIER CO-GÉRANT

Fax : 02 41 58 20 74

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	21/04/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	21/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.